

La vie en société : travail, parenté, religion (16e-18e s.) SI (EAD)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthode d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP APOGEE : 4H7HM05D

Présentation

S'assembler, assemblée(s), assemblé.e(s)

Ce séminaire proposera des pistes de réflexions sur une pratique commune à l'Ancien Régime, et à notre démocratie : s'assembler. La monarchie française a beau ne pas reconnaître le droit d'association, il y a *de facto* des circonstances où les sujets du roi de France se réunissent. La clandestinité est parfois de rigueur comme pour les assemblées de huguenots après 1685, mais il existe de nombreuses réunions officielles, celles des académies de province, les assemblées générales du clergé, les états provinciaux ou généraux. Entre les deux, il existe toute une gamme d'assemblées informelles ou faiblement formalisées aussi bien dans les espaces privés que dans l'espace public. La seconde moitié du XVIII^e siècle est même marquée par une forte méfiance de l'État. Les confréries, qui subissent déjà le renforcement du contrôle des évêques depuis le XVII^e siècle, sont soupçonnées d'être des foyers d'amis des jésuites et font l'objet d'une enquête du parlement de Paris dans les années 1760. Les loges franc-maçonniques comme les cafés, les assemblées littéraires et autres salons sont étroitement surveillés par la police. Les assemblées de maîtres dans le cadre corporatif comme les réunions d'ouvriers sont de plus en plus critiquées. Les débuts de

la Révolution voient la multiplication des lieux de réunion, institutionnels, pour la préparation des états généraux, et informels, les clubs.

Évaluation

Compte-rendu d'un article d'une vingtaine de pages

Bibliographie

Jean-Marc Berlière, Catherine Denys, Dominique Kalifa et Vincent Milliot (dir.), *Être policier en Europe, xviii^e-xx^e siècle*, Rennes, PUR, 2008.

David Garrioch, « Confréries de métier et corporations à Paris (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 65-1, no. 1, 2018, pp. 95-117 [et autres articles]

Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province, Académies et Académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, La Haye, Mouton, 1978, 2 vol.

Contact(s)

- > Laurence Croq
laurencecroq@parisnanterre.fr